

# Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **21 (1876)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dra en considération : a) en ce qui concerne la coupe de la semelle les principes que M. le Dr Hermann Meyer, professeur d'anatomie à l'université de Zurich, a posés dans ses écrits ; b) la proportion de la longueur de la chaussure et la hauteur du coudepied ; c) la manière dont la chaussure joint aux pieds. Les détails de la confection seront également portés en ligne de compte dans l'appréciation par le jury ; toutefois la commission s'abstient de toute prescription qui limiterait l'initiative des cordonniers.

VI. *Primes.* Des mentions d'honneur (diplômes) seront délivrées aux exposants, dont les produits auront été reconnus de qualité supérieure. En outre une somme d'au moins 5000 fr. sera distribuée en primes.

Dans le second groupe et dans chacune des classes du 5<sup>e</sup> groupe, la première prime s'élèvera au moins à 100 fr.

Dans les autres groupes il ne sera délivré que des mentions d'honneur (diplômes).

VII. *Vente des objets exposés.* Les exposants sont libres de vendre les produits exposés, mais ils ne pourront dans aucun cas les enlever avant la clôture de l'exposition.

Le comité de l'exposition se réserve le droit d'acheter au prix affiché les objets exposés avant qu'ils puissent être vendus à des particuliers.

VIII. *Catalogue et rapport.* La Commission publiera un catalogue des objets exposés et un rapport sur les résultats de l'exposition.

Berne, le 7 décembre 1875.

Au nom de la commission d'organisation,  
Le Président : CONST. BODENHEIMER, conseiller d'Etat.  
Le Secrétaire : TSCHANTZ.

---

### BIBLIOGRAPHIE

Dans un article de notre n<sup>o</sup> 6 de l'année 1875 nous rendions compte de *quelques traités récents sur les fortifications*, et nous disions seulement quelques mots des I<sup>re</sup> et II<sup>e</sup> parties d'un ouvrage de M. le capitaine H. Girard : *Traité des applications tactiques de la fortification* <sup>1</sup>. Nous ne pouvions pas en parler plus en détail, puisque nous attendions la suite et désirions faire une étude un peu complète de ces volumes instructifs.

Actuellement nous avons sous les yeux les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> parties <sup>2</sup> qui nous semblent être une suite digne du commencement, mais il ne nous est pas possible d'en parler avec une parfaite connaissance de cause, vu que les planches nous manquent. Lorsque nous les aurons nous nous ferons un plaisir de reprendre cet article bibliographique.

Nous pouvons dire cependant que la I<sup>re</sup> partie traite en sept chapitres de l'histoire de la fortification passagère.

La II<sup>e</sup> partie consacre cinq chapitres aux formes des ouvrages.

La III<sup>e</sup> partie a huit longs chapitres sur la construction des ouvrages, blindages, défenses, accessoires, etc., et la IV<sup>e</sup> partie traite de trois classes de la fortification passagère, savoir : la fortification improvisée, la fortification de campagne et la fortification provisoire.

Cet ouvrage a une valeur véritable, bien qu'il ait souvent plus de longueurs de développements que ne semble devoir le comporter un traité d'applications tactiques.

Nous espérons pouvoir donner plus tard une analyse complète de ce travail quand nous aurons les planches des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> parties ainsi qu'une V<sup>e</sup> partie que l'auteur annonce en terminant son second volume.

<sup>1</sup> Paris, in-4<sup>o</sup>. J. Dumaine 1874.

<sup>2</sup> Paris, in-4<sup>o</sup>. J. Dumaine 1875.